
30 années de vie à Chelles - Les évènements d'août 1944

par André Clément Conférence du 8 juin 1972

Chacun sait combien il est difficile d'écrire un texte lorsque la causerie est pratiquement axée sur la présentation de diapositives qui sont commentées une par une.

Pourquoi avons-nous choisi ce titre « 30 années de vie à Chelles » ? C'est que 1942 a été l'année (le maire de l'époque était M. Lavaud, nommé par le Gouvernement de l'État Français en 1941) où les circonstances nous ont permis, nous ont amené à nous occuper des collections et bibliothèque objet du legs, en 1921, du défunt chanoine Alfred Bonno, qui fut curé de Chelles de 1899 à 1911. Elles se trouvaient à l'époque au premier étage de la Villa Lainé, depuis disparue. Puis furent déménagées à plusieurs reprises, stockées parfois de façons malencontreuses, selon les circonstances du moment, ce qui est toujours à déplorer pour l'existence de collections.

Il nous faut avouer que nous en étions fort satisfaits car l'ensemble était prenant. C'est le point de départ d'une fonction qui, depuis, nous a donné maintes satisfactions, mais aussi moult soucis.

Nous avons été amenés à vivre pendant ce temps beaucoup d'évènements qui se sont succédé à Chelles, à commencer par ses agrandissements, ses transformations.

Certes, nous avons été amenés à traiter dans cette présentation de diapositives, des sujets fort divers : d'abord les tristes évènements d'août 1944, la reconstitution de notre Société en 1947, la petite salle du rez-de-chaussée de la mairie mise à la disposition des collections en 1950 ; le nom du musée Alfred Bonno, en 1954 ; en 1959 le transfert au premier étage de l'ancienne mairie ; les différentes expositions en 1960, 1961, 1967, 1969, dont certaines ont eu un grand retentissement ; le jumelage en 1964 avec Lindau, etc ... Tout cela est fort intéressant à rappeler mais pratiquement impossible à mettre sur le papier, car chaque fait, chaque circonstance mériterait, peut-être, un article séparé ; ce qui ne peut être envisagé dans notre bulletin.

Nous avons été amenés à choisir et nous avons pensé qu'il n'était pas trop tôt (presque 3 décennies) pour rappeler les évènements de 1944. Certes, quelques textes, bien anciens déjà, en ont parlé. Mais ils ne représentaient pas pour nous des documents ayant une présentation à forme strictement historique. C'est

cependant ce que nous chercherons à faire en exposant les faits connus, liés ensemble parfois.

Notre désir est que, une génération nouvelle habitant Chelles, le texte, les tableaux qui suivent montrent aux lecteurs les différents évènements, les acteurs, parfois malheureux des circonstances.

Nous voulons aussi pour les générations futures faire œuvre utile en donnant des listes de personnes, avec une notice individuelle pour chacune, cela n'a pas, d'ailleurs, été toujours facile. Mais nous espérons que la lecture, austère par elle-même intéressera. C'est une page de l'histoire de la ville. Peut-être y a-t-il un peu de vanité dans notre propos, mais notre intime désir est qu'il ne soit guère possible d'y ajouter.

Nous avons utilisé pour la confection du texte qui suit les archives du musée de Chelles (constituées patiemment) où se rencontrent actes d'état civil, manuscrits, livres, lettres, etc ..., documentation verbale parfois.

Il est nécessaire de faire un peu retour en arrière, un peu d'histoire.

2 septembre 1939 : début de la deuxième Guerre Mondiale. Le maire est M. Émile Fouchard, qui est député. En juillet 1940, il votera à Vichy contre le texte présenté donnant les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Ultérieurement, il sera troisième adjoint de 1956 à 1959.



Le 19 octobre 1939, la Municipalité sera suspendue et une délégation spéciale désignée par le gouvernement pour gérer la ville de Chelles. À cette date, est nommé président M. Albert Demeaux, juge de paix suppléant du canton de Lagny. Il sera remplacé par M. Maurice Danglard le 21 avril 1940.

Le drame de juin 1940 fait couler la nation, la France est coupée en deux : une zone d'occupation allemande et une, beaucoup plus réduite, dans le sud-est, italienne. Le reste, c'est la zone dite « libre » qui sera, à son tour occupée en novembre 1942, lors du débarquement allié en Afrique du Nord.

Le 13 mars 1941, M. Lavaud est nommé maire de Chelles par le gouvernement de Vichy. Il le restera jusqu'au 23 août 1944, lorsque le Comité de Libération, ayant à sa tête M. Charles Schlosser, sera constitué.

Cette période d'occupation à Chelles, c'est celle de toute la France à l'époque, avec toutes les séquelles qui en résultent : régime des cartes d'alimentation, qui permettent seulement se survivre, rationnement de pratiquement tous les produits, y compris sur le plan industriel (par le truchement d'Offices de répartition), tracasseries de l'occupant, difficultés de correspondance entre les deux zones, pratiquement impossibilité jusqu'en 1943 de passer d'une zone dans l'autre ; interdiction de prendre écoute de la radio anglaise (qui était brouillée) où le Comité de la France Libre, sous la haute autorité du général Charles de Gaulle, donnait informations et parfois instructions codées à ce que l'on a appelé la Résistance, etc ...

Ce qui précède est très schématique, mais peut, peut-être, expliquer certains faits. Car, à l'exception de certains, notre pays supportait mal l'occupation. Il en résultait parfois des actes que l'occupant sanctionnait, très souvent de façon plus que sévère : prises d'otages, exécutions sans jugement, arrestations et envois en camps de concentration en Allemagne, dont une très grande quantité de gens n'est jamais revenue. Nous verrons, dans l'appendice B, que certains Chellois ont été fusillés au Mont Valérien et à la prison de Fresnes. Ce même appendice montre que le nombre d'exécutions augmente, les années se succédant : 1 en 1941, 1 en 1942, 3 en 1943, 8 en 1944. Les lieux se répartissent dans des régions fort éloignées les unes des autres, la Côte d'Or, le Vercors, Tulle, la Dordogne, pour n'en citer que quatre.

Il est vrai que, si « la Résistance » (Forces Françaises de l'Intérieur, Francs-Tireurs et Partisans) avait agi depuis la première année d'occupation, c'est en 1944 que ses actions de sabotage ont été les plus nombreuses, surtout depuis le 6 juin, date de l'opération Overlord, débarquement allié en Normandie. Les maquis du Centre-Ouest essaient dès ce moment d'empêcher les troupes allemandes du Sud-Ouest de rejoindre celles de Normandie. Ne devrait-on pas penser que l'exécution de Roger Alboj à Mussidan (Dordogne), le 11 juin, est le fait des derniers éléments de la formidable « Division Das Reich » qui, le 10, incendia Oradour-sur-Glane (à 120 Km de là) ?

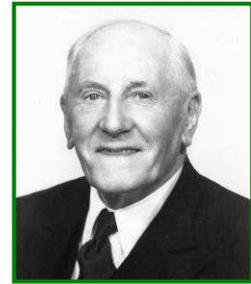
Tout ce qui précède est hors Chelles, certes, mais il nous fallait rappeler le contexte historique général.

1944

Là, un élément nouveau : les bombardements des gares de triage et des raccordements de voies de chemins de fer. La grande ceinture autour de Paris, réunissant les différents réseaux doit être neutralisée. Et l'on peut se rappeler les bombardements de Trappes, Juvisy, Villeneuve-Saint-Georges, les gares de la Chapelle et de Noisy-le-Sec et, proche de Chelles, le pont de la grande Ceinture dans Neuilly-sur-Marne. Il y a aussi la gare de triage de Vaires, située pour la plus grande partie sur le territoire de Chelles, le reste se partageant entre Brou et Vaires. Georges Leduc, dans un remarquable volume « 1944 - Les bombardements sur le triage de Vaires » (dont nous avons rendu compte dans le bulletin de notre Société en 1969 p. 162/163) montre par une importante série de photographies (prises clandestinement) les résultats apocalyptiques des bombardements des 29 mars 1944, 28 juin, 8, 12 et 18 juillet. C'est la destruction, c'est un drame complet. Il faut voir les photos, les tableaux récapitulatifs, les plans. Toute la région a eu ses vitres brisées, ses fenêtres parfois arrachées. Georges Leduc donne une liste de noms de victimes françaises. Elle est incomplète, d'ailleurs, et en ce qui concerne les Chellois, il faut se reporter au compte-rendu ci-dessous. Nous la reproduisons dans l'appendice A.

Mais le bombardement le plus sanglant, certes, est celui effectué par l'aviation anglaise le 29 mars à 21 h 25. Il y avait stationnés : 3 trains de troupes, un d'essence et un de munitions. Leduc donne comme pertes allemandes le chiffre de 2 735 hommes.

Nous pensons intéressant de rapporter ici ce que, sur un modeste cahier d'écolier, M. Charles Tourel, capitaine des pompiers (il fut maire de Chelles de 1953 à 1956) a rapporté des évènements :



« ... Après quelques années de guerre, notre région n'avait connu aucune destruction de la part des belligérants. Quand, au début de 1944, notre région fut alertée par la préfecture et une zone interdite dite dangereuse était créée dans une certaine périphérie autour de notre gare de triage ; les enfants devaient être évacués d'urgence ; et il était conseillé aux personnes dont la présence dans cette zone n'était pas nécessaire de s'éloigner, autant que possible. Ceci se passait au début de mars.

Nous avons appris des destructions de gares de triage, et évidemment, nous avons bien des inquiétudes en pensant que notre tour était proche, quand, dans la soirée du 29 mars, après avoir entendu mugir les sirènes de Chelles et de ses environs, nous entendons le ronronnement bien connu des avions alliés, sans en être autrement étonnés ; lorsque nous aperçûmes des fusées éclairantes au-dessus du triage, nous comprîmes que c'était pour nous, il fallait donc prendre rapidement les précautions d'usage, c'est-à-dire, s'éloigner au descendre dans les caves ou abris, pour ceux qui en possédaient. À peine 15 minutes s'étaient écoulées que les premiers avions lâchaient leurs bombes, et, pendant une demi-heure, les vagues succédaient aux vagues, semant la mort et la destruction dans le triage.

Un train de munitions ayant pris feu, et par suite une violente explosion, ressentie à plusieurs dizaines de kilomètres, casse les vitres et arrache portes et fenêtres, et quantité de couvertures furent également soufflées par la déflagration ; de nombreux wagons étaient en flammes, un train de permissionnaires allemands fut en partie détruit, laissant sur place environ 2 000 tués et blessés.

C'est à ce moment-là que le rôle des sapeurs-pompiers commença ; il était convenu par l'autorité supérieure qu'en cas de bombardement du triage, les Corps des communes voisines devaient apporter leur concours sans délai. C'est ainsi que les Corps de Lagny, Vaires, Champs, Gagny et Montfermeil participèrent en fournissant un contingent pour procéder aux mesures de sauvetage.

Des équipes sont formées pour aller secourir les personnes enfouies sous les décombres de leur habitation. Dans le triage, l'enchevêtrement des wagons et des rails était tel que la circulation n'y était plus possible, les conduites d'eau si rompues que tout essai de secours était vain. De plus, ayant constaté la chute de bombes à retardement, il fut décidé de retirer les sauveteurs pour éviter de nouvelles victimes, des équipes furent également formées pour établir des barrages à la circulation, et d'autres pour boucher les trous de bombes sur les routes empruntées par l'occupant. Cette première alerte se soldait par une trentaine de victimes, tant employés du chemin de fer qu'habitants des immeubles détruits, abattoirs, gendarmerie, etc ...



Le triage étant bien endommagé, les Allemands firent d'urgence procéder à la remise en état ; c'est ainsi qu'environ 3 000 requis, travaillant jour et nuit pour rendre assez rapidement une bonne partie des voies de garage, et le triage

reprendre son activité, , nous étions de nouveau inquiets en pensant que les Anglais pouvaient de nouveau revenir. Nos craintes n'étaient pas vaines puisque jusqu'au mois de XXXXXX juin (*modification portée sur le cahier ; M. Tourel se trompe de mois*), ils sont revenus trois fois, sans grand dommages, car il n'y avait pas de train de munitions.

Dernier bombardement au mois de juillet, qui, cette fois fut d'importance, des centaines d'avions y prirent part, détruisant et retournant tout dans le triage, le rendant cette fois inutilisable.

Malheureusement, ce dernier causa de nombreux dégâts aux habitations voisines : 80% des maisons ouvrières pour employés du chemin de fer furent détruites ou rendues inhabitables.

La commune de Brou a particulièrement souffert et également un quartier de Vaires. Peu de victimes, étant données les mesures préventives, mais beaucoup de dégâts matériels ; difficultés des interventions, vu le nombre de bombes à retardement qui paralysaient les bonnes volontés ». (Archives du musée de Chelles).

Nous pensons indispensables, maintenant, de rappeler le contexte général dans lequel se trouvait la France et Chelles plus particulièrement, en août 1944.

Donc, le 6 juin, les armées alliées débarquent en Normandie. Les adversaires allemands se défendent âprement. Caen ne sera pris par les Anglais que le 9 juillet. Mais, le 31 juillet, le front allemand est percé au sud d'Avranches par les Américains qui, sur leur flanc droit, libéreront la Bretagne, rabattront sur la gauche, puis, longeant la rive droite de la Loire, lanceront des forces toujours plus importantes vers l'est, vers la Seine, tout en remontant vers le nord. De ce fait, les forces allemandes, lentement, se verront encerclées entre Falaise et Mortain. L'étau se resserrera sur elles. Mais, évidemment, les occupants chercheront à s'échapper vers l'est, vers la Seine. De nombreuses unités seront, de ce fait, en face des armées alliées. Le 15 août, les alliés sont au sud d'Évreux et voient le jour prochain où l'on parlera de Paris.

Dans toute la région parisienne, la Résistance s'agite. On attend les libérateurs. Des liaisons sont déjà prises avec les alliés ; le front allemand, très lâche, est très perméable ... Dans Paris, des affichettes collées la nuit, donnent des nouvelles. Tout le monde s'agite. La préfecture de Police à Paris se soulève. Dès samedi 19 août, il n'y a plus de transports en commun dans Paris. Sur les Grands Boulevards, en rangs serrés, les camions de l'armée allemande, camouflés par des branchages des forêts normandes, défilent vers l'est. Les barricades surgissent dans Paris. Le dimanche, le signataire voit installer sur la plate-forme de la Colonne de Juillet (place de la Bastille), deux drapeaux tricolores, les premiers qu'il ait vus depuis quatre années. Les couleurs nationales sont installées aux fenêtres. La foule chante « la Marseillaise » place Voltaire, toute parée des trois couleurs. Et, au milieu de toute cette foule, circulent des voitures et des militaires allemands, des très vieilles classes, un fusil en bandoulière. La situation assez trouble se poursuit. Le lundi, la grève générale est proclamée. Chacun s'y conforme. Le courant électrique, on ne l'a qu'à 22 heures, et c'est

l'écoute de la BBC et de Radio-Lausanne. Un souvenir personnel : le mardi après-midi, se rendant en vélo à Chelles, le signataire voit, arrêtés près du château de Vincennes, deux monstres, deux chars Tigre. Renseignements pris, ils avaient traversé Chelles dans la matinée.

Puis, d'Alençon, sur l'ordre formel du général de Gaulle, la formidable unité qu'était la 2ème Division Blindée (2ème DB), sous le commandement du général Leclerc, pointe vers Paris, au maximum de la vitesse possible car l'enthousiasme des populations traversées est telle que les retards s'accumulent. Elle marche sur Paris par le sud. Le 24 au soir, vers 22 h, les quelques blindés du capitaine Dronne arrivent sur la place de l'Hôtel de Ville. C'est une aventure hasardeuse car les Allemands sont encore là. L'enthousiasme est général. Le bourdon de Notre-Dame sonne à toute volée, bientôt suivi par les cloches des églises de Paris et de la banlieue.

Le lendemain 25, c'est le général Leclerc lui-même qui arrive Porte d'Orléans. Dans la journée, il recevra la capitulation du général Von Choltitz, commandant du « Gross Paris », qui n'exécute pas, par là, les ordres formels de destruction reçus d'Hitler. Le lendemain, le général de Gaulle descend les Champs-Élysées au milieu d'une foule enthousiaste.

Mais, si les troupes allemandes ont abandonné Paris, elles en sont presque aux portes. Il n'y a plus de défenses contre avions et, bien entendu, des bombardements ont lieu. La guerre continuant, les forces ennemies s'éloigneront, et l'on aura appris dans cette semaine de la Libération de Paris, que, dans la nuit du 14 au 15 août, un nouveau débarquement avait eu lieu sur les côtes de Provence. C'était l'opération Avril Dragon où l'armée B (devenue après première armée française), remontant la vallée du Rhône, puis libérant l'Alsace, terminera sa marche le 8 mai 1945 au Tyrol, sous le commandement du général de Lattre de Tassigny. Entre-temps, certains de ses éléments prendront contact, près de Récey-sur-Ource (Côte d'Or), avec des Français, hommes de la 2ème DB, venus du nord-ouest. La nasse était fermée sur les troupes allemandes du Centre et du Sud-Ouest (40 000 prisonniers).

Nous ne nous étendons pas sur le côté civil de cette libération de Paris : d'autres l'ont déjà fait.

Nous avons cru devoir faire cette digression parisienne car elle caractérise bien la tournure des esprits à Paris et dans toute la banlieue l'entourant, y compris Chelles.

Et là, pendant cette fin de mois, ce sera la tristesse.

Le petit fascicule publié en septembre 1944 par le Comité de Libération et la Commission Municipale de la Ville de Chelles, où sont reproduites les allocutions prononcées par Mme Blanchet, MM. Digoy et Schlosser, nous fait connaître les activités des Résistants chellois pendant les années 1941, 1942 et 1943 en liaison avec les Résistants de la S.N.C.F. qui sont à la base des informations ayant permis les grands bombardements de 1944 sur le triage de Vaires. Nous n'y reviendrons

pas. Nous en avons parlé précédemment et le beau livre de M. Georges Leduc est à consulter à ce sujet.

Disons que, dans la clandestinité, s'était créé un Comité de Libération. En août, la nécessité de posséder des armes s'était fait sentir, et c'est pourquoi, le 16 août au matin, un groupe de 14 hommes d'âges bien divers (l'aîné 53 ans, le plus jeune 17 ans), certains n'habitant pas Chelles, un d'origine italienne, étaient partis en chercher dans la banlieue parisienne ouest. Il semble bien que c'était un véritable guet-apens. Et c'est à la Cascade du Bois de Boulogne qu'ils furent exécutés. Leur liste est reportée dans notre appendice C. Leurs corps furent ramenés et un faire-part unique groupant les 11 noms de MM. Blanchet, Counil, Delporte, de Smet, Faugeras, Hémon, Magisson, Schlosser Jacques, Verdeaux Roland, Verdier et Véron priaient d'assister à leurs obsèques, le dimanche 20 août à 16 heures en l'église Saint-André de Chelles (Arch. musée de Chelles). En fait, ils n'étaient pas seuls. En comptant les Chellois, ils étaient 35 ce jour là, tous venus dans le même but.

C'est sous le coup d'un tel deuil que s'ouvrit la semaine suivante.

Disons que tout n'allait pas pour le mieux, à ce moment-là sur le plan local. Aucune liaison avec l'extérieur (S.N.C.F., routes, postes, téléphone). Au point de vue alimentaire, dès le 17 août la situation en farine était grave. Ce jour-là, les boulangers possédaient un stock pour deux jours du rationnement de l'époque. Heureusement, un homme de bien, M. Regereau, directeur de l'usine à gaz, prend l'initiative d'installer un moulin de fortune dans l'usine. Les cultivateurs de la commune livrent du blé qui est battu dans la cour de l'usine et, le 22 août au matin, le petit moulin commence à tourner à la cadence de 20 quintaux par jour. Mais il en faut 35. Les établissements Ferrand et Renault en fournissent 27. Quelques jours plus tard, un second moulin étant monté, l'usine tournera à 3/4 quintaux l'heure.

Par ailleurs, les événements se précipitent.

Le mercredi 23 août, sur la foi de la radio alliée annonçant l'entrée des troupes américaines à Meaux, le Comité local de la Libération sort de la clandestinité et décide de prendre la direction des affaires publiques. Déjà, la police et les P.T.T., depuis plusieurs jours, s'étaient mis à la disposition du Comité. Restait la mairie, qui est occupée à 11 heures. En vertu des instructions données aux F.F.I., le maire, M. Lavaud, nommé par le gouvernement de Vichy, abandonne ses fonctions. Une Commission Municipale Provisoire, dont M. Charles Schlosser est le président, remplace les administrateurs destitués.



Dans la matinée du 23 et la matinée du 24 août, rien à signaler. Prise de contact avec le personnel. Reddition d'un sous-officier et d'un soldat de l'armée allemande ainsi que d'une douzaine de travailleurs et italiens.

L'après-midi, cela devient grave : vers 16 h 45, des coups de feu éclatent aux abords de la mairie. Les F.F.I. engagent le combat contre un détachement allemand doté d'armes portatives et d'un petit canon anti-char. Durée de l'engagement, environ deux heures.

Le 25 au matin, se présente le sous-préfet de Meaux, accompagné d'un fonctionnaire de la police en uniforme et d'un fonctionnaire en civil.

La Feldkommandantur de Meaux lui a demandé de faire libérer un officier allemand et un officier italien qui seraient prisonniers des F.F.I. de Chelles, faute de quoi l'armée allemande marcherait sur la ville et la mettrait à feu et à sang. La Feldkommandantur a d'ailleurs indiqué au sous-préfet de Meaux qu'il n'y aurait pas de représailles si les prisonniers étaient libérés. Interrogés, les deux militaires allemands veulent rejoindre leur armée. Quant aux civils allemands et italiens, ils refusent énergiquement : ils sont bien traités. Les deux militaires s'en vont à Meaux avec le sous-préfet.

Dans l'après-midi du 25, nouveaux coups de feu autour de la mairie. Beaucoup plus de violence que la veille. Les personnes se trouvant à la mairie l'évacuent, y compris M. Schlosser qui revient par un autre chemin et se présente à la mairie occupée par les Allemands où il est plus que mal reçu, traité de terroriste. Il est conduit dans le parc, voit jeter une grenade dans la maison de Mme Verdeaux, qui est blessée.

Et puis c'est un groupe de jeunes emmenés dans le parc. Ils sont fous de terreur. Des salves de mitraillettes crachent la mort. Ils étaient 13 le long du mur de la mairie qui fut taché de leur sang ; un seul a survécu, mutilé d'une jambe ; L'appendice D en donne la liste. L'aîné avait 51 ans, le plus jeune 16.



Il faut reconnaître, à la lecture des adresses, que ce sont des otages qui ont été fusillés. Quatre habitaient rue Adolphe Besson, deux rue Louis Éterlet, un boulevard de la Gare (donc tout proches de la mairie). Et puis que faisaient-ils là, dans ce groupe, des habitants du Havre, de Nancy, ce Marocain domicilié à Paris, personnes étrangères à la ville et y circulant ?

La mairie, Maison d'Orléans et de Jouarre, palais abbatial avant la Révolution, est dynamitée.



Le 27 août, c'est l'arrivée des troupes américaines, c'est la Libération de Chelles. L'enthousiasme est à son comble, en particulier chez les jeunes.



Les Américains sont acclamés par la population, rue Louis-Eterlet.



Mais, malgré tout, une ombre subsiste sur cet ensemble : les morts toutes récentes, à la Cascade du Bois de Boulogne et à la mairie.

Mais la vie doit continuer. Et là, tout est à organiser, avec de bien faibles moyens, au sorti d'une pénurie générale dans une période infiniment troublée.

Les moyens de transport dont peut se servir la Municipalité sont maigres : 1 ou 2 camions garnis de gazogène, 400 litres d'essence. La mairie détruite fait que la Municipalité Provisoire ne possède plus les documents nécessaires pour une bonne gestion de la ville.

Nous avons parlé du pain. Les Chellois n'ont pas manqué de pain, qui, certes, était rationné. Mais chacun, du 1er au 8 septembre (sans distinction d'âge) a reçu une quantité journalière de 300 g. grâce à des fiches de contrôle imprimées sur place. Le 9, les tickets réapparaissent.

Quant à la viande, du 27 août au 17 septembre, il en a été distribué 610 g. par rationnaire. Entre les mêmes dates, ceux-ci ont pu recevoir 7 kg de pommes de terre et, chose absolument inhabituelle, 5 kg de sucre. Au début, la distribution du lait a été difficile, mais est rentrée rapidement dans l'ordre. Tout n'était pas parfait, sans doute, mais, étant donné les circonstances, c'était plus que mieux.

Le 1er octobre, le Conseil Municipal est constitué. M. Charles Schlosser est élu maire.

Il le restera jusqu'au 19 février 1945 où il sera remplacé par M. Georges Digoy, 1er adjoint, puis maire le 6 mai 1945, et qui le restera jusqu'au 24 septembre 1945 (décès). Disons que ce dernier a été un de ceux qui ont permis à Chelles de vivre pendant cette époque troublée.



M. Charles Schlosser n'est plus depuis le 16 août 1971. Nous pensons lui rendre hommage en publiant pour la première fois la citation à l'ordre du Corps d'Armée qui lui a été décernée le 1er octobre 1949.

« Le Secrétaire d'État aux Forces Armées (Guerre) cite : **SCHLOSSER Alexandre, Charles** – Sergent-fourrier.

« A pris une part très active à la Résistance. Le jour de l'arrivée des troupes alliées, désigné comme devant prendre les responsabilités de maire de la commune de Chelles, a pris possession de son poste dans un moment critique.

« Entré seul dans un cantonnement que l'ennemi venait de quitter, s'est emparé avec l'aide de quelques Forces Françaises de l'Intérieur appelés en renfort, de 13 fusils avec munitions et d'une caisse de grenades.

« Surpris par un retour de l'ennemi, a réussi à s'échapper avec ses camarades.

« Est revenu avec ses hommes, a repris les armes pour armer un Corps-Franc.

« Au cours d'une expédition de représailles, l'ennemi s'étant emparé de la mairie et se livrant à une chasse à l'homme, s'est offert volontairement comme otage pour sauver sa commune et ses habitants condamnés à être fusillés. A été sauvé par l'arrivée des troupes alliées.

CES CITATIONS COMPORTENT L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE AVEC ÉTOILE DE VERMEIL.

Elles annulent et remplacent celles accordées antérieurement pour les mêmes faits.

Paris, le 1er octobre 1949
Signé : Max LEJEUNE

Cette guerre de 1939 à 1945 qui a laissé tant de destructions, de souffrances, de deuils sur notre sol national (et en particulier à Chelles) se termine, tout au moins pour l'Europe le 8 mai 1945 (il faudra attendre le mois d'août pour la capitulation japonaise).

À cette occasion, M. Georges Digoy, maire de Chelles, fait afficher un avis de Victoire dont nous vous donnons le texte ci-après :

VILLE DE CHELLES - AVIS

VICTOIRE

L'Allemagne a capitulé sans condition ; le nazisme est vaincu.

Ce jour mémorable doit être célébré avec tout l'éclat qu'il mérite.

La Municipalité appelle les habitants à pavoiser et à décorer leur immeuble.

Le MARDI 8 MAI à 16 HEURES, GRANDE MANIFESTATION sous les auspices de la Municipalité, du Conseil municipal, du Comité local de Libération et le concours des sociétés locales.

Rassemblement à 15 h 30, avenue des Martyrs de Chelles (anciennement avenue du Commerce) angle avenue du Maréchal Foch.

Visite à la plaque des fusillés à la mairie.

Au Monument aux Morts, avenue de la Résistance.

Au Monument aux Morts et aux tombes des fusillés au cimetière.

VIVENT LES NATIONS UNIES ! VIVE LA FRANCE ! VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Le maire :
G.DIGOY

La Ville de Chelles a payé sa part dans cette guerre. Elle mérite grandement la citation à l'ordre de la Division, datée du 11 novembre 1948, dont nous reproduisons le texte ci-après :

Décision n° 62

« Le Secrétaire d'État aux Forces Armées (Guerre) cite : À L'ORDRE DE LA DIVISION

CHELLES – (Département de la Seine-et-Marne)

« Important centre de résistance du Centre du département de Seine-et-Marne. A participé activement à la lutte contre l'envahisseur, notamment par la désorganisation des transports, la capture de matériel et de soldats ennemis.

« A payé héroïquement, les 16 et 25 août 1944, son attitude vis-à-vis de l'occupant par le massacre de 25 résistants à la pointe du combat et la destruction, à titre de représailles, le 26 août 1944, de son Hôtel de Ville que ses nombreux patriotes avaient arraché à l'opresseur.

« A subi, enfin, de violents bombardements aériens dirigés sur le centre ferroviaire de Vaires-sur-Marne, s'est comporté héroïquement malgré les pertes en vies humaines et les destructions matérielles importantes.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec Étoile d'Argent.

Fait à Paris, le 11 novembre 1948

Signé : Max LEJEUNE.

Voilà la lamentable histoire de ces années difficiles à Chelles et dans sa région.

Nous la considérons nous-mêmes comme trop schématisée, mais elle doit pouvoir permettre à un historien futur d'avoir des éléments de départ.

Disons qu'à la Bibliothèque Nationale à Paris, département des Imprimés, sous la cote « grand in folio La 42 80 », ont été rassemblées plus de 60 affiches municipales d'octobre 1940 à novembre 1943, signées de MM. Danglard puis Lavaud. Leur étude approfondie permettrait au chercheur de situer, en particulier, toutes les difficultés de ravitaillement de cette époque.

APPENDICE A - Victimes des bombardements de la gare de Vaires-Triage en 1944 habitant Chelles

Bombardement du 29 mars

Mme GÉRARD Marcel, née Fourquet Françoise le 27 août 1896 à Boilo, commune de Saint-Laurent (Hautes-Pyrénées), mariée, institutrice, domiciliée à Chelles, Rue des Cités.

DUPORT Jean, né le 1er mars 1918 à Paris 14ème, célibataire, pointeur aux chemins de fer, domicilié à Chelles, 13, rue Alexandre Bickart (tué sur le triage de Vaires).

NAUDIN Georges, Pierre, né à Paris 6ème, le 22 mai 1903, marié, employé du chemin de fer, domicilié à Chelles, 5, rue de Claye (tué sur le triage de Vaires).

Bombardement du 28 juin

LAFARGE Gaston Antonin, né le 21 mars 1901 à Valeivières (Puy de Dôme), marié, chef de train, domicilié à Chelles, 1, rue des Sports (tué sur le triage de Vaires).

Mme BARITEAU René, née Salon Jeanne, le 6 juillet 1908 à Marquay (Dordogne), mariée, institutrice, domiciliée à Chelles, 25, rue de Villevaudé.

Bombardement du 8 juillet

DUTHILLEUL Gustave Joseph, né le 1er septembre 1885 à Seclin (Nord), marié, serrurier, domicilié à Chelles.

APPENDICE B - Les Chellois déclarés morts pour la France (hors les circonstances des appendices)

Nous pensons que la liste ci-après s'approche de la vérité, étant donné la diversité des lieux de décès et les indications insuffisantes portées sur les actes d'état civil. Peut-être y a-t-il eu d'autres personnes dont les documents de décès ne sont pas parvenus aux services de la mairie de Chelles ? Dans l'affirmative, il serait intéressant que nous en soyons informés.

Année 1941

24 octobre – Suresnes (Mont Valérien)

BONNARD Roger Jean, né à Paris 11ème, le 21 septembre 1903 – Égoutier à la Ville de Paris, marié, domicilié à Chelles, 19, rue Béranger.

Année 1942

13 avril – Suresnes (Mont Valérien)

STÉPHAN Jean Fernand, né à Rennes (Ille et Vilaine), le 28 octobre 1912, infirmier diplômé, marié, 2 enfants, domicilié à Chelles, 59, rue Gambetta et Gagny, 16, rue Henri Dubois.

(a pu faire parvenir une lettre profondément émouvante et courageuse à son épouse, peu de temps, 7 heures du matin, avant son exécution comme otage, sans jugement).

Année 1943

19 septembre – Asnières en Montagne (Côte d'Or), lieu-dit « Les Essarts ».

BAILLY Alfred Bernard, né à la Chapelle Monthadon (Aisne), domicilié à Chelles (aucune autre indication).

2 octobre à Suresnes (Mont Valérien)

DELORME Jean Xavier Antoine, né à Vesoul (Haute Saône), le 9 mai 1905, employé à la S.N.C.F., marié, domicilié à Chelles, Cour du Palais Royal.

BUCHIN Félix Jean Baptiste, né à Gray (Haute Saône), le 23 août 1896, chaudronnier à la S.N.C.F., marié, domicilié à Chelles.

Année 1944

13 mars – Saint-Julien de Vercors (Drôme)

COUDERT André Jean, né à Chelles, le 15 juillet 1922, 2ème classe aux Forces Françaises de l'Intérieur, célibataire, domicilié à Chelles, 31, rue Gambetta.

19 mai – Champigneulles (Meurthe et Moselle)

CAMUS André Lucien, né à Chatenois (Vosges), le 9 août 1923, auxiliaire à la S.N.C.F., célibataire, domicilié à Chelles.

9 juin – Tulle (Corrèze)

GAMBLIN André Fernand, né à Paris 5ème, le 21 décembre 1921, employé de banque, célibataire, domicilié à Chelles, rue du Mont Chalât.

(faisait partie des otages pendus lors des évènements de Tulle déclenchés à l'annonce du débarquement de Normandie).

11 juin – Mussidan (Dordogne)

ALBOY Roger, né à Chelles le 13 août 1925, serrurier, domicilié à Chelles.

12 août – Fresnes (prison de)

FERRAND Lucien Louis Adrien, né à Asnières (Seine), le 4 février 1900, sergent aux Forces Françaises de l'Intérieur, marié, demeurant à Chelles, 62, avenue Albert Caillou.

25 août – Maillé (Indre et Loire)

CHEVILLARD André Henri Jean, né à Coulommiers, (S. et M.), le 21 juin 1925, menuisier, célibataire, demeurant à Chelles, 19, rue Louis Eterlet.

26 août – Oissery (Seine-et-Marne)

MAYEUR Raoul Henri, né à Paris (?), le 15 août 1869, représentant de commerce, marié, demeurant à Chelles, 108, avenue Poulain.

28 août – Bouville (Seine-et-Oise)

LEMAY Jacques Maurice, né à Meaux, le 30 juin 1925, célibataire, demeurant à Chelles, 1, rue de Vaires.

APPENDICE C - Les fusillés de la Cascade du Bois de Boulogne Paris (16ème), le 16 août 1944

BLANCHET Henri Marcel Joseph Ernest né le 12 septembre 1903 à Paris 15ème, domicilié à Chelles, 9, avenue des Mahulots, docteur en médecine, marié. (Une rue de Chelles porte son nom).



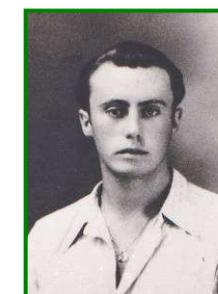
COUNIL Raymond Jean, né le 22 juin 1923 à Paris 19ème, domicilié à Chelles, 44, avenue Foch, transporteur, célibataire. (Une rue de Chelles porte son nom).



DELPORTE Jacques Norbert, né le 21 avril 1927 à Chelles, domicilié à Chelles, 15bis, rue Sauer, manoeuvre, célibataire, sergent aux Forces Françaises de l'Intérieur. (Une rue de Chelles porte son nom).



De SMET Arthur Victor René, né le 18 janvier 1924, à Mory (Pas de Calais), demeurant à Chelles, 15, avenue d'Ulm, employé de bureau, célibataire, sous-lieutenant des Forces Françaises de l'Intérieur. (Une rue de Chelles porte son nom).



HÉMON Franck Paul Jean, né le 24 août 1921 à Chelles, demeurant à Chelles, 2, rue du Chemin Vert, mécanicien, célibataire, sergent aux Forces Françaises de l'Intérieur. (Une rue de Chelles porte son nom).



MAGISSON Robert Albert, né le 28 juin 1925 à Chelles demeurant à Chelles, 64, avenue Albert Caillou, plombier, célibataire. (Une rue de Chelles porte son nom).



VERDEAUX Roland, né le 9 août 1925 à Chelles, demeurant à Chelles, 13, rue Adolphe Besson, garde mobile de réserve, célibataire. (Son frère André a été fusillé le 25 août 1944 à la mairie de Chelles. Il y a donc une rue des Frères Verdeaux).



VÉRON Jean Ernest, né le 11 novembre 1920 à Anizy le Château (Aisne), demeurant à Chelles, 28 rue Alexandre Bickart, boucher, célibataire, sergent aux Forces Françaises de l'Intérieur. (Une rue de Chelles porte son nom).



SCHLOSSER Jacques Fortuné, né le 15 mai 1922 à Chelles, demeurant à Chelles, 20, rue du Docteur Roux, mécanicien, célibataire. (Une rue de Chelles porte son nom).



FAUGERAS René, né le 24 avril 1914 à Paris 15ème, demeurant à Gagny (S.-et-O.), 5 quai du Château, chauffeur, marié. (Une rue de Gagny porte son nom).



TRAPLETTI Georges Maurice, né le 2 septembre 1924 à Livry-Gargan (S.-et-O.), demeurant au Raincy (S.-et-O.), 16, allée des Postes, manœuvre, célibataire.

VANINI Luigi Remigio Costante, né le 11 novembre 1891 à Sienna (Italie), demeurant à Neuilly-sur-Marne, 4, rue de Meaux, camionneur, marié. (Une rue de Neuilly-sur-Marne porte son nom).



VERDIER Gabriel, né le 31 juillet 1902 à Esbly (S.-et-M.), demeurant à Gournay-sur-Marne, 36, quai de Chétivet, chauffeur, marié. (Son nom a été donné à une cour de Chelles, et à une rue de Gournay-sur-Marne).



WECZERKA Pierre François, né le 17 mars 1920 à Paris 14ème, demeurant à Champs-sur-Marne, 49, rue de Malnoue, instituteur à Chelles, marié. (Une école de Chelles porte son nom, une rue à Champs-sur-Marne).



APPENDICE D - Les fusillés du 25 août à la mairie de Chelles



Photo prise dans le parc municipal le 17 août 1944, soit une semaine avant la fusillade de la mairie. On reconnaît de gauche à droite : Lucien Gallet, Robert Soubrand, Christian Mariey, Michel Mariey, Wadislaw Pusz, André Verdeaux, Roger Barnadat et un garçon nommé Henry. Sur ces huit garçons, cinq seront fusillés par les nazis, le 25 août 1944.

AUBERVILLE Aimé Henri Ernest, né le 5 juin 1893 à Villequier (Seine Inférieure), demeurant à Chelles, 19, boulevard de la Gare, marchand de vins, capitaine aux Forces Françaises de l'Intérieur. (Une rue de Chelles porte son nom).



BARNADAT Roger Lucien Paul, né le 15 mai 1921 à Chelles, demeurant à Chelles, 19, rue Adolphe Besson, étudiant, célibataire. (Une rue de Chelles - Château-Gaillard - porte son nom).



BOTHOREL Jean Roland André, né le 28 avril 1924 au Havre (Seine Inférieure), demeurant au Havre, 10, impasse de la Mairie, élève ajusteur, célibataire, sergent aux Forces Françaises de l'Intérieur. (Une rue de Chelles - Château-Gaillard - porte son nom).

CASTERMANT Charles Louis Joseph, né le 4 octobre 1914 à Wattrelos (Nord), gendarme à Chelles, marié. (Une avenue de Chelles porte son nom).



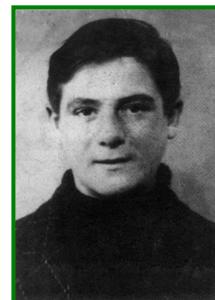
CLOSSON Lucien François, né le 29 février 1908, à Saint-Brice-Courcel (Marne), demeurant à Chelles, 16, rue Louis Éterlet, peintre en bâtiment, célibataire. (Une rue de Chelles porte son nom).

GALLET Lucien Albert, né le 13 décembre 1926 à Chelles, demeurant à Chelles, 2, rue Louis Éterlet, étudiant, célibataire. (Une rue de Chelles - Château-Gaillard - porte son nom).



HOUSSA Ouaid, né en 1908 à Meknès (Maroc), demeurant à Paris 18ème, 53, rue Philippe de Girard (aucun autre renseignement). (Une rue de Chelles porte son nom).

LEVASSEUR René Émile, né le 21 novembre 1910 à Grumesnil (Seine Inférieure), demeurant à Nancy (M. et M.), rue du Moulin, chauffeur, marié. (Une rue de Chelles – Les Coudreaux - porte son nom).

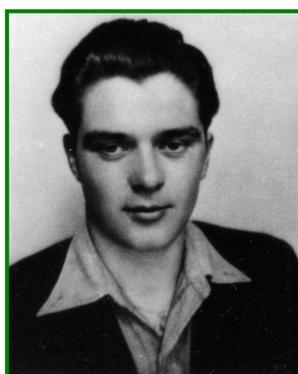


MARIEY Christian Pierre Émile, né le 17 mai 1927 à Chelles, demeurant à Chelles, 13bis, rue Adolphe Besson, apprenti tourneur, célibataire ; (Une rue de Chelles – Château-Gaillard – porte son nom).



PUSZ Wladislaw, né le 25 mai 1926 à Paris 14ème, demeurant à Chelles, 23, rue Adolphe Besson, poseur de voies, célibataire, sergent des Forces Françaises de l'Intérieur. (Une rue de Chelles – Château-Gaillard - porte son nom).

SCHOENFELD Georges, né le 9 octobre 1914 à Paris 10ème, demeurant à Chelles, 40, avenue du Maréchal Foch, gardien de la paix, marié, adjudant des Forces Françaises de l'Intérieur. (Une rue de Chelles porte son nom).



VERDEAUX André, né le 21 octobre 1927 à Paris 20ème, demeurant à Chelles, 13, rue Adolphe Besson, apprenti boulanger, célibataire, sergent des Forces Françaises de l'Intérieur. (Son frère Roland a été fusillé le 16 août 1944 à la Cascade du Bois de Boulogne – Il y a une rue des Frères Verdeaux). Il a survécu (mutilé)

ABBÈS Ben Moussa, né en 1917 à Abassa Laarba Djen (Tunisie), a reçu la nomination au titre de Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur.